

Relevé de propositions du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique de l'Inspé de l'académie de Martinique Séance du jeudi 1 avril 2021

Le jeudi 1^{er} avril 2021, à 09 heures 00, les membres du conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'Inspé de l'académie de Martinique, composante de l'université des Antilles, se sont réunis sur convocation du président du COSP.

Ordre du jour

1. Propos liminaires
2. Validation du compte rendu de la réunion du jeudi 18 mars 2021
3. Point sur les conseils de perfectionnement ⇨ rôle des membres du COSP
4. Analyse des maquettes des masters MEEF ⇨ propositions d'amélioration
5. Questions diverses

Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres absents et représentés : 0
Nombre de membres absents non représentés : 1

Présents :

Barnèche Sophie, MCF, représentante de l'université des Antilles - Inspé de Martinique
Barty Marie-Michèle, inspectrice de l'éducation nationale 1^{er} degré - IENA
Baudin Gérard, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional - vice doyen des IA IPR
Belaise Max, MCF, représentant de l'université des Antilles - FLSH
Boucher Gwénaëlle, MCF, représentante de l'université des Antilles - Inspé de Martinique
Chevalier Maxime, MCF, représentant de l'université des Antilles - DSI
Dorville René, MCF, représentant de l'université des Antilles - CFVU
Emmanuel-Emile Yoanne, PRAG, membre nommé par le conseil de l'institut
Guilmois Céline, inspectrice d'académie et directrice adjointe, membre nommé par le conseil de l'institut
Marmot Didier, proviseur du LPO La Jetée au François
Moïse Myriam, MCF, représentante de l'université des Antilles - FDE

Absents représentés :

-

Absents non représentés :

Hunel Philippe, membre nommé par le conseil de l'institut

Procurations :

-

Assistent à la séance :

Nadine **Clérence**, secrétaire de direction
Henri **Eckert**, chargé de mission – démarche qualité
Cédric **Ramassamy**, responsable du master MEEF PDG et directeur adjoint
Bertrand **Troadec**, professeur des universités, directeur de l'Inspé de Martinique

✚ 2. Relevé de propositions

Aucune remarque n'est formulée par les membres.

✓ Validation du compte rendu de la réunion du jeudi 18 mars 2021	Ne prend pas part au vote	2
	Abstention	0
	Votants	8
	Contre	0
	Pour	8
Le compte-rendu de la réunion du jeudi 18 mars 2021 est validé à l'unanimité des votants		

✚ 3. Point sur les conseils de perfectionnement ⇨ rôle des membres du COSP

Les conseils de perfectionnement d'après les textes

- Mentionnés par le Code de l'éducation, article L611-2 :
 - les établissements d'enseignement supérieur peuvent instituer en leur sein un ou plusieurs conseils de perfectionnement des formations comprenant des représentants des milieux professionnels.
 - les règles relatives à la composition et au fonctionnement de ces conseils sont fixées par les statuts de l'établissement.
 - les représentants [des milieux professionnels] participent à la définition des programmes dans les instances compétentes, notamment au sein des conseils de perfectionnement des formations.
- Non mentionnés dans les statuts de l'UA.
- Présents dans les statuts de l'Inspé.

Les conseils de perfectionnement selon les statuts de l'Inspé :

- Ils existent depuis plusieurs années.
- La composition, le fonctionnement sont fixés dans les statuts de l'Inspé.
- 1 CP par diplôme.
- Instances de suivi et de régulation des formations ; leur objectif principal est de coordonner la mise en œuvre des plans de formation, d'évaluer leur exécution, de proposer des évolutions.
- Composition identique pour chaque conseil : 2 membres du COSP, 2 étudiants, 2 enseignants + responsable du diplôme, mission qualité, administration (scolarité).
- Réunion à la fin de chaque semestre.
- Compte-rendu sur intranet, présenté au COSP.
- Le COSP étudie les propositions, le CI les valide s'il y a lieu.

Propositions des derniers conseils :

- Tous les cours en ligne,
- Problème de communication d'emploi du temps ⇔ points récurrents, pas nécessairement traités,
- Souhait : augmenter le nombre d'étudiants au conseil.

Les conseils de perfectionnement : bilan du fonctionnement

- Réunions semestrielles assez régulièrement tenues (sauf crise sanitaire).
- Faible implication des membres du COSP, notamment des membres extérieurs (après la 1ère séance).
- Lieu d'expression apprécié par les étudiants et la scolarité.
- Expression du ressenti : satisfaction globale, signalement de dysfonctionnements ponctuels.
- Récurrence de certaines remontées : cafétéria, inscription pédagogique, cours en ligne, RSE, emplois du temps...
- Comptes rendus non diffusés.
- Suggestions qui restent lettre morte (en dehors de celles qui concernent plus particulièrement le diplôme).

Les conseils de perfectionnement : le regard du HCERES (pré-rapport)

- Contradiction : présence / absence de conseils de perfectionnement ?
- Ne correspondent pas à l'idée que s'en fait le HCERES :
 - « passer du simple recueil du ressenti des usagers à un véritable appui au pilotage de la mention »
 - Disposer de données complètes sur les origines et le suivi des étudiants.
 - Déployer un dispositif d'évaluation formalisée des enseignements.
 - Diffuser plus largement les comptes rendus.

- Associer le partenaire académique à toute instance d'évaluation et de concertation.

Les conseils de perfectionnement : évolutions en cours

- Modification et individualisation de la composition : plus d'étudiants
- Diffusion des comptes rendus
- Suivi des mesures préconisées
- Réflexion de fond :
 - Positionnement dans les instances de l'Inspé ?
 - Participation du rectorat ? De l'université ?
 - Fonction : aide au pilotage ? Évaluation ?

Les conseils de perfectionnement : scénarios possibles

- Maintien du « bureau des pleurs » (sous quelle forme ?)
- Evolution vers des « conseils pédagogiques » ?
- Modèle (élargi à l'université) de la « cellule du partenariat » ?
- Groupe de travail, séminaire ?
- Organe d'évaluation des formations ?

Rôle du COSP ? articulation CDPe ↔ COSP

PROPOSITIONS DU COSP

- Elaborer un fil conducteur type comprenant les points précis à aborder ; objectif : procéder à un recueil de données pour améliorer l'organisation pédagogique ou l'organisation de la formation
 - Programmer un travail de réflexion autour de l'organisation type valable pour tous les conseils
 - Préserver les personnalités extérieures membres des CDPe ; intérêt notable : propositions pertinentes
 - Organiser le pilotage des CDPe ↔ traduction claire des fruits des réunions en propositions concrètes
 - Etudier la mise en place d'un service dédié « statistiques et exploitation des demandes/propositions en relation avec les attentes du ministère
 - Favoriser un panel représentatif des profils des étudiants pour avoir une représentation globale donc représentative
 - Concevoir une aide au pilotage des représentants d'étudiants (apprentissage de leur rôle, missions, objectifs – ODJ en amont afin de permettre un échange en amont avec les membres de la mention)
 - Permettre que les remarques pertinentes des étudiants sur la formation donnent lieu à des réajustements de maquettes => COSP intègre les remarques des CDPe et propositions => CI ou CD => adopter définitivement les améliorations
 - Vérifier les ajustements => s'assurer du contrôle de la mise en œuvre
 - Etudier un dispositif de valorisation des étudiants - reconnaissance ? texte au niveau national cf. l'investissement étudiant dans les instances => rôle de la CFVU : permettre la mise en place d'un dispositif (en ECTS) ↔ portefeuille de compétences => validation par le CI
 - Avant chaque CI prévoir une séance de travail avec les usagers – quid des CDPe
 - Analyse des PV des CDPe par le COSP
 - Participation des membres du COSP aux CDPe – lettre de mission démarche qualité de monsieur Henri Eckert, chargé de mission – importance d'un regard extérieur
- ✓ Répartition des membres du COSP
 - MEEF PDG : Yoanne Emmanuel-Emile et Maxime Chevalier
 - MEEF SDG : Max Bélaïse et Gérard Baudin
 - MEEF EED : Didier Marmot et Sophie Barnèche
 - MEEF FFA : Céline Guilmois
 - DU FAE : Myriam Moïse et Marie-Michèle Barty (proposition en attente de confirmation)
 - DU 2E1 : René Dorville

Membres – affectation en attente : Gwénaëlle Boucher et Philippe Hunel

4. Analyse des maquettes des masters MEEF ↔ propositions d'amélioration

- Travail débuté en septembre 2020
- Etat d'avancée remonté en janvier 2021 au ministère

- Manque encore le volet RH et les modalités d'évaluation des connaissances

De façon générale, présentation des maquettes :

- Intitulé des EC
- Titre court des EC
- Indication de contenus
- Bloc d'activité correspondant
- ECTS - EC et UE
- Volumes horaires dont heure de formation (y compris les 33% des FA dans les formations)
- Heures de formation à distance
- Heure de stage
- Heure de travail personnel (Base : former l'enseignant du XXI^{ème} siècle)
- Mutualisation

1. PDG

- Principe de non compensation en français – mathématiques – stage – mémoire

➤ Prise en compte du temps de travail du tuteur auprès des étudiants ?

=> répercussion dans les heures de formation

=> point de vue de l'étudiant

=> possibilité de valoriser le travail du tuteur EN et du tuteur Inspé ⇔ EC de stage ?

=> actuellement pas comptabilisé dans les HETU ni dans les HETD : activité de référentiel

Tuteur de stage EN ⇔ membre de l'équipe pédagogique ⇔ relation de confiance à retisser avec les collègues du rectorat ⇔ reconnaissance de leur travail ⇔ faiblesse dans la formation par alternance

➤ Réflexion sur des maquettes hybrides (présentiel et à distance) indépendamment du contexte

PROPOSITIONS DU COSP :

=> à l'échelle d'une promotion : temps de formation individuel de chaque tuteur

- ✓ méthode de calcul du cahier des charges tutorat EN + tutorat Inspé => valorisation en heures (forfait – estimation)
- ✓ ajout d'une colonne « formation de terrain »
- ✓ A étudier en CDPa

2. SDG

- Une seule maquette pour tous les parcours
- UEO : Discussions en cours ⇔ décisions – UEO (différences selon les parcours)
- Calendrier :
 - o Actuellement : phase de travail
 - o Présentation aux responsables et coordonnateurs à la rentrée des vacances de Pâques
 - o Présentation ensuite à l'ensemble des formateurs
 - o CI le 21 avril 2021

3. EED

- Actuellement environ 40% de FA

- Langues et cultures régionales

Groupe de travail ultra marin (au niveau du R-Inspé)

Etat des lieux ⇔ développement dans l'offre de formation (demande du gouvernement via l'assemblée nationale)

Objectif pour la formation des jeunes enseignants : prise en compte des aspects plurilingues et pluri culturels (créole obligatoire pour tous : PDG et EED – option en SDG)

Volume de 48h

➤ Vote des membres du COSP : ajout du temps de formation assuré par les tuteurs terrain dans le calcul des heures de formation et dans la base de calcul des 33% de formateurs académiques participant à la formation

✓ Analyse des maquettes des masters MEEF ⇒ propositions d'amélioration : Temps de formation assuré par les tuteurs terrain inclus dans les heures de formation et dans la base de calcul des 33%	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	9
	Contre	0
	Pour	9
La prise en compte du temps de formation assuré par les tuteurs terrain dans les heures de formation et dans la base de calcul des 33% est validée à l'unanimité des votants.		

➤ Vote des membres : Avis sur l'offre de formation renouvelée

✓ Avis sur l'offre de formation renouvelée – maquettes des masters MEEF	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	9
	Contre	1
	Pour	8
L'offre de formation renouvelée, dans le cadre de la réforme, est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.		

Il est 10h54. Monsieur Max Bélaïse, président du COSP de l'Inspé, remercie les membres de leur participation et lève la séance.

**Le directeur de l'Inspé
de l'académie de Martinique**



Bertrand Troadec

**Le président du COSP
de l'Inspé de l'académie de Martinique**

Max Bélaïse